

Patronymes multiples et surnoms dans le Haut-Jura : bilan d'une collecte

Véronique Blanchet-Rossi
avec la participation de
Thierry Perrin-Duc

A lors que la dernière réforme de l'état civil est venue remettre en cause le modèle français de transmission patronymique issu du code civil napoléonien (les enfants portent un seul nom, celui du père en général et l'épouse celui du mari), l'enquête sur les noms composés lancée par les Amis du Vieux Saint-Claude en 1997 acquiert une nouvelle actualité. Aussi, malgré son caractère inachevé, il a paru intéressant d'en dresser un premier bilan.

La persistance de noms doubles voire multiples à l'époque moderne a été maintes fois relevée par les généalogistes comme une caractéristique pittoresque du Haut-Jura, qui complique ou facilite selon les cas la recherche des filiations. Cependant, au moment où les Amis du Vieux Saint-Claude commencèrent à s'y intéresser, la littérature sur le sujet restait assez embryonnaire: d'un côté, quelques lignes tout au plus dans les études générales sur les noms de famille (1); de l'autre, des énumérations plus ou moins détaillées des différentes compositions d'un même patronyme, que l'on retrouve actuellement sur des sites internet personnels ou associatifs.

L'ENQUÊTE DES AMIS DU VIEUX SAINT-CLAUDE

C'est sur l'initiative de Cathie Lorge, présidente honoraire des Amis du Vieux Saint-Claude, que l'association décidait lors de son assemblée générale de janvier 1997 de lancer une enquête sur les noms composés du Haut-Jura. Elle visait à recenser de façon exhaustive toutes les occurrences de ces formations patronymiques et à recueillir les informations qui pourraient éclairer leur apparition et leur évolution à travers les siècles.

Conformément aux statuts de l'association, le cadre géographique retenu était l'ancienne Terre de Saint-Claude, qui correspond à peu près à l'actuel arrondissement de Saint-Claude. Quant au champ thématique, on décidait d'adjoindre aux noms composés, base de l'enquête, les surnoms eu égard à la minceur de la frontière entre les deux phénomènes.

Une fiche d'enquête type était diffusée aux adhérents en mars 1997 par le biais de la lettre mensuelle. Elle comportait les zones suivantes à renseigner si possible: NOM (ou surnom) – variantes orthographiques – sources (nature et dates) – sens, origine – compléments – informateur. Parallèlement, plusieurs bénévoles dont Andrée Ferrari-Perrin, Rose-Marie Léger, André et Huguette Dalloz, s'attelaient au dépouillement systématique des sources aisément disponibles et à leur mise en fiches: registres paroissiaux et d'état civil grâce notamment aux travaux des généalogistes, publications

L'auteur : V. Blanchet-Rossi est archiviste municipale à Saint-Claude depuis 1984. T. Perrin-Duc a publié plusieurs recueils à caractère généalogique dans le cadre du CEGFC (Centre d'Entraide généalogique de Franche-Comté), notamment *Table des bourgeois de Saint-Claude (Jura) de 1325 à 1789* (2001) et les tables des registres paroissiaux de Choux, Viry, Les Bouchoux, Les Moussières et Villard-Saint-Sauveur. Cet article est dédié à Andrée Ferrari-Perrin disparue en 1998 et aux nombreux contributeurs cités ou non dans le corps du texte, en les remerciant pour leurs précieux apports.



1 - Une famille de Chaumont vers 1900. Cl. F. Daval, coll. AVSC.

(1) - Par exemple le grand classique, Albert Dauzat, *Traité d'anthroponymie française. Les noms de famille en France*, éd. 1945 et suivantes.

(2) - Yves Vincent-Genod, «Le patronyme Vincent-Genod», *Les Amis du Vieux Saint-Claude: bulletin annuel n°23*, 2000, p. 21-24.



2 - À Molinges vers 1900. Cl. E. Mandrillon, *Archives municipales de Saint-Claude*.

de documents d'archives tels que les recensements du XVII^e siècle par les Presses Universitaires de Franche-Comté et les livres de bourgeoisie de Saint-Claude par G.Duhem, monographies de villages, etc...

En novembre 1998, une table ronde était organisée afin de présenter les résultats de cette première phase de collecte, à savoir trois fichiers conséquents mais de forme disparate amassés par l'équipe de bénévoles, et un certain nombre d'études de cas transmises par des adhérents. L'une d'elles, consacrée au patronyme Vincent-Genod et suffisamment étoffée, a d'ailleurs été publiée dans la foulée dans le bulletin des AVSC (2). A l'issue de la réunion, on se donnait pour but premier de compléter le corpus déjà rassemblé, de le constituer en fichier et de le mettre à disposition des membres des AVSC et plus largement du public des archives municipales qui, rappelons-le, gèrent les archives de l'association. On envisageait aussi la possibilité de le publier sous forme de liste.

Malheureusement, la disparition de la principale coordinatrice, Andrée Ferrari-Perrin, emportée en quelques mois par la maladie, mit ce projet en suspens. Il fallut attendre 2004 et la collaboration d'un autre membre des AVSC, Thierry Perrin-Duc, avec l'aide bienvenue de Georges Pacoud, pour relancer l'entreprise vers une forme d'aboutissement. T. Perrin-Duc mit pour cela à profit l'expérience et la documentation acquise au CEGFC, dont il était l'un des membres actifs au sein du bureau de Montbéliard. Ne comptant ni son temps ni sa peine, il élargit et systématisa

les dépouillements dans de nombreuses directions en visant un éclairage exhaustif sur trois tranches chronologiques définies en fonction de la documentation disponible: XVII^e siècle (recensements, rôles d'impôts, montres d'armes), XVIII^e-XIX^e siècles (registres paroissiaux et d'état civil) et époque actuelle (annuaire téléphonique). Chose essentielle, il informatisa le recueil des données en les structurant pour en faire une base exploitable selon différents critères: nom de rang 1, 2 ou 3; dates extrêmes; lieu.

Le résultat de ce travail de bénédictin constitue une base de plus de 2000 notices, plus précisément 2060 compositions patronymiques doubles ou triples, assorties des renseignements recueillis à leur sujet et couvrant l'ensemble de l'ex-Terre de Saint-Claude élargie à ses marges de l'Ain (vallée de la Valserine et basse vallée de la Bienne). Elle est complétée par des tables alphabétiques des noms de rang 1, 2 et 3 et des noms de localités.

Non:	BAUD	Surnom	DURET	Surnom2	
Variantes orthographiques	BAUDURET			fiche N°	868
Personnes concernées	décès en 11/1689 à Longchaumois Antoine BAUD-DURET marié le 29/01/1720 à Longchaumois Antoine BAUD-DURET marié le 15/02/1735 à Longchaumois décès le 31/03/1747 à Longchaumois				
Sources	RP de Longchaumois				
Cote des documents	ADJ / SMI 585				
Années extrêmes	1689	-	1747	Lieux	Longchaumois Département Jura
Observations					
Sens, origine					
Remarques complémentaires					
Informateurs	Colette AVRIL, Thierry PERRIN-DUC, Classeur				

Depuis 2006, l'ensemble est disponible à la consultation aux archives municipales mais il serait évidemment souhaitable qu'il devienne accessible au plus grand nombre comme il en était question au départ. Il est vite apparu que la taille acquise par cette base au fil des collectes excluait une publication papier. La solution passe par une mise en ligne qui n'a pu être réalisée jusqu'à présent pour différentes raisons. Toutefois, nous ne désespérons pas d'y parvenir et œuvrons à ce que la parution de cet article dans le bulletin annuel 2012 soit couplée à la publication de la base de données élaborée par T. Perrin-Duc sur le site des Amis du Vieux Saint-Claude.

C'est donc là un premier résultat tangible, et considérable par son volume, de l'enquête lancée en 1997. Cependant, la constitution et la mise en forme de cette base ne représentaient dans notre esprit que la première étape du projet. Il restait à exploiter ce corpus de façon à en dégager des enseignements suffisamment étayés pour livrer une véritable étude du phénomène des noms multiples dans le Haut-Jura. Ne disposant personnellement ni du temps, ni du bagage scientifique indispensable, nous avons cherché à intéresser le milieu universitaire, seul à même de tirer parti de façon satisfaisante de la masse de documentation accumulée. Sans grand succès, il faut bien le dire. Seul François Lassus, de l'Université de Franche-Comté, spécialiste de l'anthroponymie comtoise (3) et auteur d'une étude sur le patronyme Rochat et ses composés en vallée de Joux (4), a bien voulu nous apporter son aide sous forme de conseils et de documentation ; il s'est également déplacé pour animer une table ronde à Saint-Claude en mars 2005, au cours de laquelle il a notamment apporté un témoignage personnel sur la pratique des dénominations multiples dans un village de Haute-Savoie dans les décennies 1960-1980 qui en illustre bien la complexité.

La voie reste donc ouverte pour un travail de type universitaire, à la frontière de l'histoire, de la linguistique, de l'ethnologie et de la statistique. Cet article remplirait son but s'il pouvait le susciter. Mais, en attendant, par égard pour toutes les personnes qui ont apporté leur concours au projet des AVSC, nous nous sommes résolue à en exposer les résultats en l'état.

UN PREMIER CORPUS : LES SURNOMS PERSONNELS

Depuis la fixation de l'état civil, le sens commun de « surnom » est celui d'un nom ou d'une expression utilisés pour désigner un individu en sus ou, plus fréquemment, à la place de ses prénoms et patronymes officiels. Pour les surnoms à connotation plaisante ou péjorative, on parlait plutôt de « sobriquet » (5), mais l'usage de ce mot tend à disparaître. Le parti pris de recenser les surnoms personnels en même temps que les noms composés reposait sur le postulat que les seconds et troisièmes termes de ces noms étaient d'anciens surnoms personnels ou familiaux devenus héréditaires. Enquêter sur les surnoms, dont la signification et le fonctionnement sont mieux connus des informateurs parce que plus proches dans le temps, pourrait permettre d'éclairer la problématique des noms composés.

De fait, plusieurs membres dévoués nous ont transmis des listes parfois fort longues de surnoms ou sobriquets en usage dans leur village ou dans leur entourage : Yves Vincent-Genod pour Molinges, Monique Alabouvette et Raymond Pernier pour Chaumont-Tressus, Villard-Saint-Sauveur et Prénovel, Jules Mermet pour le secteur de Viry-Choux-Rogna, Jean-Louis Reffay pour sa famille. Nous avons par ailleurs recueilli les témoignages de Martial Barbe pour Les Molunes-Lajoux-Lamoura et de Robert Vuillermoz (Valfin et divers).



**3- Aïeule haut-jurassienne.
Coll. AVSC.**

(3) - F. Lassus a dirigé l'édition des recensements nominatifs comtois de 1654 à 1666 par l'Institut d'Etudes comtoises et jurassiennes (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1995) et publié, entre autres : *Anthroponymie franc-comtoise au lendemain de la Guerre de Trente Ans*, 1993.

(4) - F. Lassus en a tiré ensuite un article pour le bulletin du CEGFC : « Une recherche généalogique au XVII^e siècle : reconnaissances de leur droit de four par les héritiers de Claude et Guillaume Rochat.. » in *Généalogie franc-comtoise* n°105, 2006.

(5) - Cf. un état des lieux dans : Alain Raval, « Les surnoms dans le Jura » [suisse], in L'Hôta n°3, 1980, Porrentruy, Association de sauvegarde du patrimoine jurassien – extrait en ligne sur le site de l'association.

Mais ces listes sont au total peu renseignées car, même relativement récents, bien des surnoms sont utilisés sans qu'on en connaisse l'origine ni même le sens. De plus, aucun des termes cités ne recouvrait notre corpus de noms seconds ou tiers : ceci peut s'expliquer par l'écart temporel entre l'époque de formation des noms composés (du Moyen Age au XVIII^e siècle) et la date d'apparition des surnoms recensés (XX^e siècle pour la plupart). Néanmoins, même si les lexiques diffèrent, ces listes permettent de dégager un certain nombre de mécanismes que l'on retrouvera à l'œuvre pour les noms composés.



4 - Une ferme dans le Haut-Jura. Cl. P. Regad, coll. AVSC.

LE SURNOM EST UTILISÉ EN LIEU ET PLACE DE L'ÉTAT CIVIL.

C'est le cas le plus courant et, semble-t-il, quasiment la règle, surtout pour les hommes, tant les exemples sont nombreux. C'était encore vrai il y a quelques décennies : pour citer mon cas personnel, j'avais été frappée en arrivant à Saint-Claude, venant d'une grande ville, de l'usage généralisé des surnoms en milieu scolaire, puis plus tard en milieu professionnel. Et pas toujours à l'avantage du porteur : si « Barcarol » n'a rien de désagréable, que dire

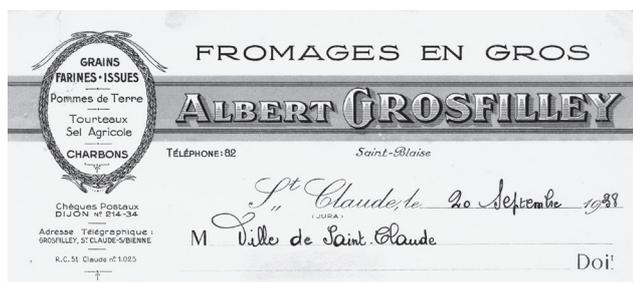
de « Quasimodo » ? Remarquable aussi la présence courante sur les avis de décès du surnom du mort : sinon, ses relations n'auraient pas su de qui il s'agissait, ne connaissant souvent pas son identité officielle.

Ces pratiques n'ont pas de lien évident avec une éventuelle homonymie ; il s'agit plutôt d'un rite d'appartenance, une manière de marquer l'intégration à la communauté tant pour celui qui porte le surnom, même à son corps défendant, que pour ceux qui l'utilisent. C'est aussi, comme nous le faisait remarquer un informateur, une occasion de s'amuser dans des milieux où la vie n'est pas toujours facile. On peut même aller jusqu'à qualifier cette pratique d'art populaire : un surnom « bien trouvé » n'est-il pas une forme de chef d'œuvre, au même titre que le « mot d'esprit » emblématique de la culture française classique ?

Précédés ou non de l'article « le » ou « la », les surnoms de ce type (très souvent savoureux !) dont le sens est connu relèvent de quelques grandes catégories :

- le surnom fait référence à une caractéristique physique ou morale : « les équerres » (un couple âgé courbé par les ans), « le fignolet » (petit et fin), « le rousset » (rouquin), « le géant des Flandres » (mesurait 1,50 m), « le cyclope » (n'avait plus qu'un œil), « le bombé » (avait un gros ventre), « le lanlo » ou « lanli » (lent, nonchalant) ;

- le surnom fait référence à une habitude, un travers ou une anecdote qu'on serait bien souvent en peine de deviner sans l'apport des informateurs : « le ratatsine » (jouait du trombone), « la pipe » (la pipe au bec toute la journée), « le chacail » (quand l'intéressé avait un coup dans le nez, il chantait « Pan pan l'ami, les chacals sont là ! »), « les bugnes » (parlait toujours des bugnes de sa mère), « Cadum » (se lavait les mains pleines de cambouis au savon Cadum), « le Staline » (amateur de politique), « le Cassus » (fidèle supporter de Cassius Clay), « le Négus » (noir 24 h sur 24), « le mécailloute » (lançait des cailloux), « Zumba » (sifflotait cet air). Dans le même ordre d'idées, nous avons relevé sur un registre de la Charité au XVIII^e siècle un « Vincent dit Raisonon » qui devait



5 - Papier à en-tête A. Grosfilley, 1942. Archives municipales de Saint-Claude.

Malgré les apparences, il s'agit en fait du patronyme Gros suivi du surnom Filley, les Gros étant nombreux dans les Hautes-Combes.

affectionner cette expression ;

- le surnom fait référence à un métier ou une activité, là non plus pas toujours de manière évidente : « le trompette » (trompette dans l'armée), « le chasseur » (avait fait son service dans les chasseurs), « la fuite » (ancien plombier), « le moyeu » (avait un frère charron), « la galine » (garde et braconnier), « le savaton » (cordonnier), « le chapuset » (taillait les crayons), « le lugubre » (travaillait aux pompes funèbres), « la mère tire-monde » ou « guette-au-trou » (sage-femme) ;

- le surnom est un diminutif ou fait référence à l'état civil : « la Nonie » (Léonie), « la Ninette » (Virginie), « le Gut » (Auguste), « le Noré » (Honoré), mais aussi « le Sami » (nom du chien passé à son maître puis à son fils !) ou « les archanges » (Raphaël et Gabrielle) et, plus récents, « le Mouss » (Mustapha) et « Ivégé » (acronyme formé sur les initiales d'Yves Vincent-Genod, qui prend toute sa saveur lorsqu'on sait que l'intéressé a un fils gynécologue) ;

- le surnom fait référence à l'habitat ou à l'origine : « la Mouille » (né à La Mouille), « le riauti » (de la Riôte).

LE SURNOM EST AJOUTÉ AU PRÉNOM AVEC LA PRÉPOSITION À OU DE (6) :

- en référence au prénom d'un parent ou d'un aïeul : « le Jules à la Victoire » (Victoire était sa mère), « le Paul au Médé » (son père était « Jules au Médé », Amédée était peut-être son grand-père mais ce n'est pas certain) ;

- en référence à une profession : « Félix au maréchal » (son père était maréchal ferrant comme lui) ;

- en référence à une particularité ou une anecdote : « le José aux enfants » (s'est retrouvé veuf avec 7 enfants), « Jacques au fusil » (des chèvres venant brouster ses choux, il aurait dit à son garçon « Va chercher mon fusil ») (7) ;

- en référence à un domicile : « l'Antoinette du Boulu » (nom de sa ferme).

Marc Forestier, dans *La trace au Louis*, a particulièrement bien étudié ce système d'appellations, qu'il rapproche non sans justesse de l'attribution des titres de noblesse. (8)

Avec ce second type de surnom, qui se substitue en quelque sorte au patronyme pour les familiers, et permet éventuellement de distinguer des personnes portant le même prénom, nous sommes dans une situation proche de celle qui prévaut pour les patronymes multiples.

UN CORPUS COMPLEXE : LES PATRONYMES COMPOSÉS OU MULTIPLES

Tout d'abord un point de vocabulaire : pour la plupart des auteurs qui se sont penchés sur la question, l'appellation « nom composé » renvoie à des noms agglomérés du type « 2 noms de baptême accolés » (ex. : Jeanrenaud) ou « épithète + nom » (ex. Grosjean). Une étude récente, consacrée à la Lorraine romane (9), a forgé l'appellation « nom composite » pour mettre en évidence la formation en deux étapes de ces noms fréquents dans l'Est de la France. Ce type n'est que peu représenté dans le Haut-Jura.

(6) - Tous les exemples qui suivent viennent de la partie haute du Haut-Jura ; informateur : Martial Barbe,

(7) - Cités par l'abbé Bono dans un bulletin paroissial de Bois d'Amont (extrait sans références).

(8) - Marc Forestier, *La trace au Louis*, 2003, p.81-82.

(9) - Aude Wirth, « Noms de famille composés ou composites ? L'exemple de la Lorraine romane » in *Proceedings of the 23rd International Congress of Onomastic Sciences*, 2009 (version en ligne sur le site de York University).

(10) - Etudes en ligne, notamment: Didier Leuba, *Les patronymes doubles usités dans le canton de Neuchâtel* ou Pierre Boiton, *Les noms doubles (et triples) en Dauphiné*.

L'expression «patronymes doubles (voire triples)», utilisée dans des études portant sur les domaines savoyard, suisse ou béarnais (10), correspond beaucoup mieux à la situation haut-jurassienne. Nous parlerons donc préférentiellement de patronymes multiples, sans nous interdire toutefois le terme de «nom composé», plus courant.

L'examen du corpus rassemblé permet de distinguer deux grand cas de figure.

LE SECOND (OU LE TROISIÈME) TERME DU PATRONYME FONCTIONNE COMME UN SURNOM APOSÉ AU PREMIER.

On repère ce cas de figure dans la base lorsque le terme second (ou tiers) n'apparaît pas dans la liste des noms de rang 1 : par exemple, *Mermet Bijon* ou, plus évident, *Mermet au Louis*.

Pour la forme, ces surnoms patronymiques, plus ou moins héréditaires avant la fixation progressive par l'état civil, résultent des mêmes procédés de formation que les surnoms personnels exposés plus haut. Citons-en quelques exemples, pour autant que l'on puisse les répartir avec certitude dans l'une ou l'autre catégorie :

- référence à une caractéristique physique ou morale: *Gabet Poil-Rouge* (La Rixouse, 1655-1722), *Chevassu(s) Tortin* (tordu ?, Septmoncel, 1659), *Jacquier Plaisant* (Saint-Claude, 1762);

- référence à une habitude ou une anecdote: *Cottet Providence* (Cinquétral, 1843-XX^e s.), *Gaillard Douzaine* (Choux, 1640-1659);

- référence à un métier ou une activité: *Gauthier Drapier* (Septmoncel, 1596-1785), *Vuillermoz Capitaine* (Les Bouchoux, 1802);

- référence à l'état civil ou à la parenté: *David Cadet* (Chaumont, 1721-1792); *Hugues Cyle* ou *dit Ciles* (Saint-Claude, 1621- XX^e s.) ou encore *Cottet Gros Cille* (Cinquétral, 1666-1787), Cile étant un prénom local dérivé de Cyr; *Girod à Petit Louis* (Morbier, 1617-1770). Les compositions, du type *Prost à la Denise*, avec un prénom féminin qui n'est pas forcément un matronyme, sont citées par C. Dondaine et J.-P. Colin comme caractéristiques du Jura (11).

- référence à l'origine ou l'habitat: *Vincent l'Abondance* (Villard-Saint-Sauveur, 1725-1747, L'Abondance étant un lieu-dit), *Tournier Combe* (Longchaumois, 1689-1735), *Jacquier Despres* (de la Rixouse, 1661-1687).

Ces procédés ne sont pas différents de ceux qui ont abouti à la formation des patronymes au Moyen Age (12) : le nom composé de ce type, repéré dans nos sources à partir du XV^e siècle, constituerait donc une phase supplémentaire dans le processus de dénomination entamé quelques siècles plus tôt. Les formations triples ne sont pas rares (environ 5 % du total) mais ne concernent apparemment qu'une personne ou une génération : par exemple, *Perrier Genevrey Cornet* (Les Bouchoux, 1697-1750). Une exception toutefois : le patronyme triple *Bailly Maître Grand* porté dans la Terre de Saint-Claude depuis plus de 300 ans.

On explique généralement ces compositions «en cascade» par la nécessité de différencier les «branches» issues d'un même patronyme «souche»

(11) - Colette Dondaine et Jean-Paul Colin, *Franche-Comté - Encyclopédie Bonneton*, 2002, p. 183.

(12) - Voir par exemple : Patrice Beck, Monique Bourin et Pascal Chareille, «Nommer au Moyen Age : du surnom au patronyme», in *Le patronyme : histoire, anthroponymie, société*, CNRS Editions, 2002.

lorsqu'elles se sont développées sur place, dans le cadre du village ou de la paroisse. Ce serait le cas dans les secteurs les plus montagneux, colonisés tardivement et où l'immigration a été faible ou inexistante. Les effets de cette homonymie patronymique auraient été renforcés par une grande uniformité des prénoms ou noms de baptême dans le sillage de la Réforme catholique du XVI^e siècle.

Ces hypothèses, qui reposent sur des observations de bon sens mais peu d'études chiffrées, hormis celles de F. Lassus pour l'ensemble de la Franche-Comté, demanderaient à être vérifiées communauté par communauté et en comparant la situation du Haut-Jura à celle d'autres régions. Il faudrait également cartographier notre état des lieux et le comparer à d'autres cartes thématiques dont nous ne disposons pas forcément, comme celle du relief, du type d'habitat, de la structure sociale et familiale (13), de la consanguinité (14), de l'emprise de la mainmorte, etc... pour en tirer des enseignements vérifiés.

En tout cas, l'étude tentée par T. Perrin-Duc pour le village de Choux, et reproduite en annexe, montre que la corrélation entre homonymie et fréquence des noms composés est certes patente mais pas mathématique, et qu'elle évolue au cours des siècles. En cherchant bien, on peut même trouver une absence de corrélation : ainsi, à Champfromier en 1690 (15), le nom le plus porté, Bornet, n'apparaît pas en composition. D'autres facteurs sont donc en jeu, comme la fixation progressive de l'état civil, ou la plus grande variété des prénoms à partir de sa laïcisation, ou d'autres raisons qui nous échappent et sont davantage de l'ordre de l'histoire des mentalités donc plus difficiles à cerner.

Rapport entre homonymie et noms multiples : l'exemple de Choux. T. Perrin-Duc.

<u>Village de Choux</u>				
Années	1659	1800	1901	1990
Nb d'habitants	173	426	310	135
Nb de foyers	42	90	52	63
Nb moyen de personnes / foyer	4,1	6,0	6,0	2,1
Total des patronymes	20	40	44	46
patro.composés	10	8	7	4
patro. simples	10	32	37	42
nb. foyers homonymiques	5	8	8	8
% de noms composés	50%	20%	16%	9%
% de noms homonymiques	25%	20%	18%	17%

Sources:

- 1659 - recensement nominatif (F. LASSUS)
- 1800 - recensement (Carnet du Jura de M. GRAND-CLEMENT)
- 1901 recensement
- 1990 recensement + annuaire téléphonique (1997)

Chiffres arbitraires mis pour l'exemple et pour lesquels je n'ai aucune donnée disponible

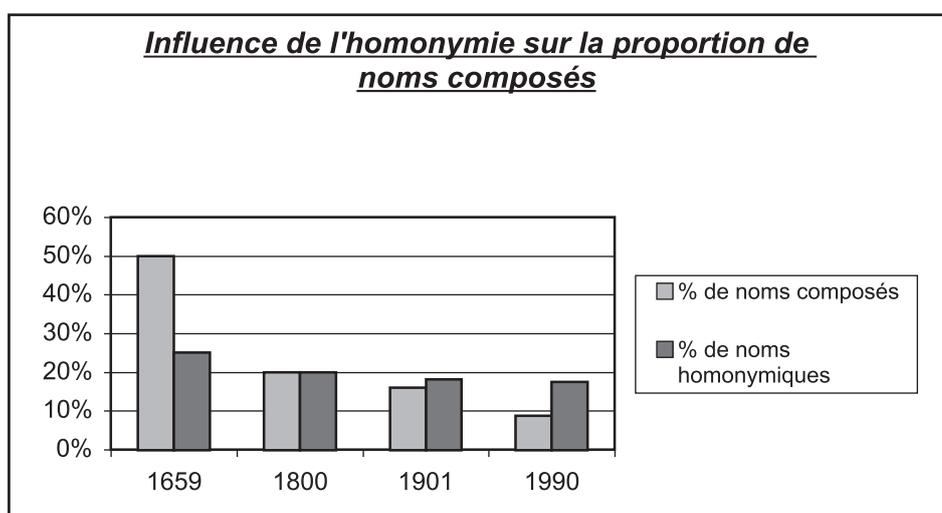
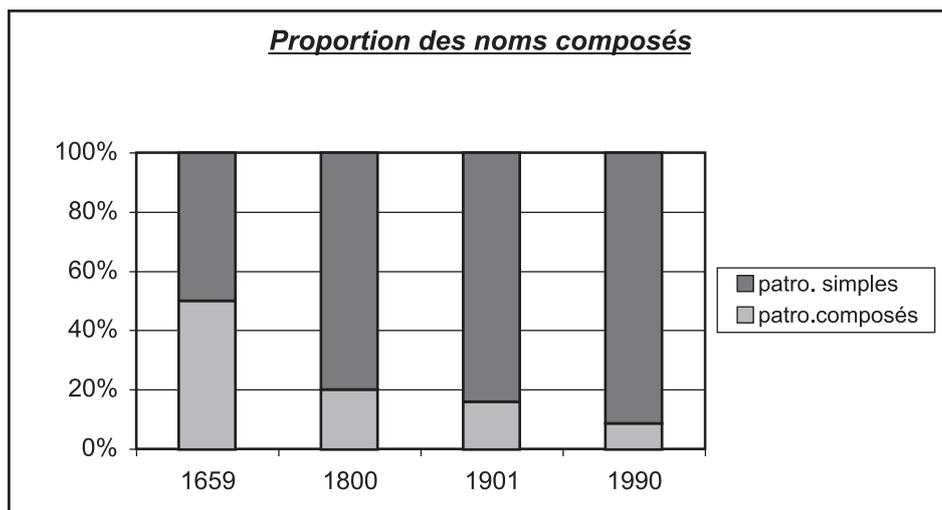
Nb.foyers homonymiques :

nb.patronymes identiques dans des foyers différents

(13) - Une thèse récemment publiée fournit des statistiques sur la propriété foncière qui pourraient être utilement confrontées à notre problématique, en permettant notamment de comparer la situation selon l'altitude des communes : Arnaud Vendryes, *Les hommes s'en vont, la terre demeure – Société et structures foncières dans le sud du Jura*, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011.

(14) - Le rapport, non évident, entre homonymie et consanguinité, est étudié par exemple dans : Alain Collomp, « Patronyme, alliance matrimoniale et consanguinité. Haute-Provence, XVIII^e et XIX^e siècle », in *Le patronyme : histoire, anthropologie, société*, 2002, op. cit. Dans un contexte proche de celui du Haut-Jura, l'article ne fait que très peu allusion à l'usage de « sobriquets de maison ».

(15) - Rôle de la taille, 1690, Archives départementales de l'Ain, C 667.



Un second type de compositions repéré vient encore compliquer la situation.

LE PATRONYME MULTIPLE EST COMPOSÉ DE 2 OU 3 PATRONYMES JUXTAPOSÉS.

Dans notre base, ce type est en principe repéré lorsque les termes de rang 2 ou 3 figurent aussi dans la liste des noms de rang 1 : c'est le cas pour un grand nombre de notices. On a ici affaire à la combinaison de deux noms de famille, qui existent par ailleurs sous leur forme simple, ou combinés à d'autres noms : ainsi Dumont Girard mais aussi Girard Lamy (Longchaumois, 1659-1733 et 1771). Pour une même composition, l'ordre des termes peut être interchangeable, rendant assez inopérante la notion de « patronyme souche » : cette pratique est déjà repérable dans les sources écrites aux XV^e-XVI^e siècles, avant donc la généralisation de l'état civil qui intervient selon les paroisses entre la fin du XVI^e et le milieu du XVII^e siècle. On trouve ainsi dans le terrier de l'abbaye dressé entre 1504 et 1520 (16) les dénominations suivantes pour la communauté de Saint-Sauveur : *Thiévent Clément alias Monnier*, de Coiserette et plus loin, pour la même personne, *Thiévent Monnier alias Clément* ; *Pierre Guichart dit Damay fils de Pierre Guichart Damas*, de Coyrière ; ou, pour un moulin sur le Long Viry, *François Nicod alias Poncin et Thiévent son frère héritiers de feu Nycod Poncin leur grand-père*. L'utilisation des mots de liaison *alias*, *dit*, *autre* ou *autrement* dit assez l'instabilité de la dénomination que l'étude d'Annie Reffay sur les Devaux-Caséry-Goudard de Choux donnée en annexe met aussi en évidence.

Quant à l'origine de ce ou ces noms supplémentaires, elle est le plus

(16) - Terrier de la pitancerie, 1504-1520, *Archives municipales de Saint-Claude*, II 15.

souvent incertaine, en grande partie parce que l'époque de leur formation est antérieure aux sources écrites précises dont nous disposons. On a supposé que les noms doubles étaient formés en ajoutant le nom de l'épouse mais rien ne permet de l'affirmer ; on dispose par contre de contre-exemples comme dans le cas Caséry-Goudard, où Goudard est l'un des noms du granger de la famille, et dans le cas Nicod Poncin cité plus haut, où Nicod est le prénom de l'aïeul. Les seuls cas avérés de matronymes sont du type Girod gendre Chauvin (17) (La Mouille) : ceci fait référence à la pratique considérée comme peu enviable « d'aller faire gendre » dans sa belle-famille. Une thèse consacrée au domaine savoyard au XVI^e siècle est sensiblement arrivée à la même conclusion :

« ... le patronyme composé était une façon de combattre les risques de confusion liés à l'homonymie. Or, il semble que la deuxième partie du nom provenait non d'un sobriquet comme dans d'autres régions mais du nom d'une autre famille. Comme il ne s'agit jamais du nom de l'épouse, on peut supposer qu'il s'agissait de celui de la mère du chef de feu. On peut aller plus loin en remarquant que ce deuxième nom n'est presque jamais celui d'une autre famille cité en 1561 (une exception). On peut alors faire l'hypothèse qu'il s'agissait d'une ancienne famille éteinte faute d'héritier mâle. Mariée, l'héritière aurait transmis à ses enfants son patrimoine paternel et son nom que ceux-ci auraient ajouté à celui de leur père, marquant ainsi la continuité de la maison (18) ».

Il apparaît donc que nous sommes loin d'avoir fait le tour du sujet, d'autant que nous n'avons pu citer ici qu'une infime partie de la documentation réunie dans le cadre de l'enquête lancée en 1997. Peut-être d'autres reprendront-ils le flambeau.

ANNEXE

Apparition, transmission et disparition de patronymes multiples : l'exemple des Devaux-Caséry-Goudard de Choux (XVII^e-XX^e s.) (d'après une étude d'Annie Reffay basée sur les actes de mariages).

Le premier ancêtre connu est un Claude Devaux dit Caséry, doté d'une certaine notabilité, puisqu'il est cité comme échevin de Choux dans le recensement de 1659 et qu'il a en 1643 un granger originaire de Longchaumois. À cette date, dans l'acte de baptême du fils de ce granger, il est appelé Claude Caséry tout court. On sait toutefois qu'à la même époque existaient aussi dans le village d'autres Devaux tout court, des Devaux dit Pélier, des Devaux Friand et des Devaux Perrina. Le patronyme de base semble donc bien Devaux.

Ce premier Claude Devaux dit Caséry a de nombreux enfants, dont au moins deux portent aussi le prénom Claude : ils sont différenciés par l'adjonction de « l'aîné », qui semble être resté au village, et de « le jeune », qui va s'établir Sous Cuchet.

Cette seconde génération, née vers 1630, se voit ajouter aux deux noms précédents un troisième patronyme, Goudard, sans que la nécessité d'une différenciation supplémentaire apparaisse clairement : il n'y a pas d'autres Devaux Caséry dans le secteur. Et curieusement, ce patronyme ajouté est l'un de ceux portés par le granger de 1643, Pierre Boley dit Goudard. On trouve alors indifféremment selon les actes et l'identité du scripteur : Caséry dit Goudard, Devaux Caséry Godard, Devaux dit Caséry autre Goudard.

À la troisième génération (née vers 1670), les actes sont rédigés majoritairement au seul nom de Caséry(/i) ; cependant 2 filles (sur 5) sont encore dénommées Devaux dit Caséry et 1 fils (sur 5) Caséry dit Goudard. C'est encore le cas à la génération suivante (née vers 1700) mais le patronyme Goudard n'est plus mentionné : on trouve Caséry(/i) ou Devaux Caséry, voire De Vaucaséri ! Enfin, la dernière génération étudiée (née vers 1750) et ses descendants jusqu'à aujourd'hui portent uniquement le nom de Caséry.

(17) - Terrier de la pitancerie, AMSC, II 15.

(18) - Fabrice Mouthon, *Population et élevage en Chartreuse du nord à travers le dénombrement savoyard de 1561*, Université de Savoie, 1998.